



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Georgian Downs	Innisfil, ON		
Date	30 juin 2024	Heure de départ	18 h 00	
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 14 °C)	Vent	Nord-Ouest 19 km/h	
État de la piste	Rapide (Variante 1 s en raison du vent)			
Nombre de courses	10	Courses de qualification	Inscriptions totales	102
Paris mutuel	\$ 199,603			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Craig Walker	Brian Arrand	Kelly Counsell

Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

BUREAU

Colin Kelly a été autorisé à se retirer de 3 courses ce soir.

2 Divisions Prospect Series – Pouliches trotteuses de trois ans

COURSES

Une Variante d'une seconde a été donnée ce soir en raison du vent.

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Enquête

Examen du bris d'allure survenu au #2, "Side Effects", allant vers le poteau de ½ mille.

Le #2 a terminé la course en 3^e position.

Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été commise.

Le #2 doit se qualifier pour les bris d'allure.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/BvMC8RANeXk>

Le #4, "Jess Bright Idea", est arrivé distancé et devra se qualifier pour la performance.

Course 3 – Examen des chevaux ayant fait des bris avant et après le poteau de ½ mille.

Aucun placement n'est requis.

Course 4 – Le #1, "Shady Memories", arrivé en 8^e position a été placé en 9^e position pour avoir été dépassé lors du bris d'allure.

Après la Course 4, le juge de départ a été contraint de passer à la barrière de départ secondaire en raison d'un problème avec les ailes qui ne se fermaient pas correctement.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Examen du bris d'allure survenu au #4, "Kiera Seelster", après le poteau de ½ mille.

Il a terminé la course en 5^e position.

Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure.

Course 8 – Reprise de départ en raison d'un dysfonctionnement de la barrière de départ secondaire (accélérateur).

Rien d'autre à signaler.

Après la fin de la Course 8, on a établi que les deux barrières de départ ne fonctionnaient pas en toute sécurité, et les deux courses restantes ont été annulées dans l'intérêt de la sécurité des chevaux et des participants.

Tous les chevaux inscrits dans la Course 9 recevront les frais d'annulation.

La Course 10 était une **Division Prospect Series** et, conformément à la Directive en matière de politique N° 1-2013 portant sur le report, la reprogrammation ou l'annulation des courses avec des sommes d'argent ajoutées, s'appliquera.